

[Tapez ici]



REGLEMENT TROPHEE

HOOSIER 2023

Article 1 : PRESENTATION

Le trophée Hoosier est organisée par la société KDM Autos. L'inscription se fait par simple demande et par l'acquisition de 4 pneumatiques de même taille et de même type (sec ou pluie) auprès de la société KDM Autos durant la saison 2023.

La société KDM Autos se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment.
Conditions du trophée sous réserve de disponibilités des stocks.

Article 2 : CONCURRENTS/PILOTES

Les pilotes s'engagent à :

- Représenter la marque Hoosier tout au long de la saison en cours.
- Ne pas porter ou afficher de marque concurrente pneumatique (vêtements, combinaison, voiture, assistance ou tout support numérique)
- Utiliser uniquement les pneumatiques vendus et marqués par la société KDM Autos

Le trophée est nominatif, les points ou dotations ne peuvent être cédé ou échangés à un tiers.

[Tapez ici]

Article 3 : PUBLICITE

Les autocollants fournis devront être apposé aux quatre coins des par choc (voir schéma ci-dessous)

Tous pilotes et co-pilotes inscrit au trophée Hoosier s'engage à autoriser la société KDM Autos et Hoosier Racing Tire à utiliser leur image, celle de leur voiture ou leurs résultats sur tous supports (numérique ou papier) conformément à la Loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



Article 4 : VOITURES ADMISE

Toutes les voitures en catégorie moderne, homologuées FFSA autorisé à prendre le départ des rallyes du calendrier.

[Tapez ici]

Article 5 : CALENDRIER

31/03-01/04	Rallye de Grasse	Coef 1
15-16/04	Rallye de Drap	Coef 1
18-21/05	Rallye d'Antibes	Coef 2
02-04/06	Rallye du Laragnais	Coef 1
09-10/06	Rallye Jean Behra	Coef 1
16-17/06	Rallye du Gard	Coef 1
01-02/09	Rallye de la Vésubie	Coef 1
15-17/09	Rallye de Fayence	Coef 1
23-26/11	Rallye du Var	Coef 2
01-03/12	Rallye Cévennes Race Track	Coef 1

Article 6 : CLASSEMENT

1 ^{er} de classe :	20 points
2 ^{ème} de classe :	16 points
3 ^{ème} de classe :	12 points
4 ^{ème} de classe :	8 points
5 ^{ème} de classe :	6 points
Tous les arrivants suivants :	2 points

Si moins de 3 partants dans la classe, les points seront divisés par deux.

[Tapez ici]



Article 7 : DOTATIONS

Par rallye inscrit au calendrier, avec un minimum de 3 partants par classe :

- 1^{er} de classe : 2 pneus offerts (sous forme de remise de 50% pour l'achat de 4 pneus de taille et gomme identique)
- 2^{ème} de classe : 1 pneu offert (sous forme de remise de 50% pour l'achat de 2 pneus de taille et gomme identique)
- 3^{ème} de classe : 1 pneu offert (sous forme de remise de 50% pour l'achat de 2 pneus de taille et gomme identique)
- Tirage au sort après rallye (hors primés) : 1 pneu offert

Classement final du trophée :

Vainqueur : 8 pneus offerts

2nd du trophée : 4 pneus offerts

3^{ème} du trophée : 2 pneus offerts

4^{ème} du trophée : 1 pneu offert

5^{ème} du trophée : 1 pneu offert

En cas d'égalité au terme du trophée, sera avantagé le pilote ayant fait le plus de manches, puis celui avec le plus de victoire de classe, puis de deuxième place. En dernier cas, celui avec le meilleur résultat scratch.

[Tapez ici]



Hoosier Tire France

ARTICLE 8 : CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES DOTATIONS ET POINTS

Afin de valider les points du classement et les primes d'arrivées. Les pilotes devront fournir avant le mercredi suivant le rallye les informations suivantes par mail :

- Nom/Prénom du pilote et co-pilote
- Marque/Modèle/Groupe et Classe de la voiture
- Nom du rallye + résultat scratch, groupe et classe
- Une photo de la voiture en action sur le rallye désigné

Le pilote devra remplir toutes les conditions du règlement afin d'être éligible aux points et dotations.

En cas de manquement, les points ainsi que les dotations seront perdus.

Les primes et dotations ne sont ni remboursables, ni cumulables ou échangeables)

Le tirage au sort se fera le jeudi suivant le rallye une fois les résultats reçus. Une vidéo sera faite et diffusé pour les pilotes concernés.